



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



15093302

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 22 JUIN 2015

Pour le Greffier
Greffé

N° d'entreprise : 0451.737.611

Dénomination

(en entier) : **IMMOBILIERE DE VAUX**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 5190 Jemeppe-sur-Sambre (Onoz), rue de Mont-Serrat 2a

Objet de l'acte : **modification de l'objet sociale**

D'un acte reçu le seize juin deux mil quinze par devant Maître Louis RAVET, Notaire à la résidence de Jemeppe sur Sambre, en cours d'enregistrement, il résulte que :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Anonyme "IMMOBILIERE DE VAUX", ayant son siège social à 5190 Jemeppe-sur-Sambre (Onoz), rue de Mont-Serrat 2A

Constituée par acte reçu par le Notaire Philippe Ravet alors à Jemeppe-sur-Sambre le 29 décembre 1993, publié aux annexes du Moniteur Belge le 27 janvier suivant sous le numéro 940127-468, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et la dernière fois suivant procès-verbal dressé par le Notaire Ravet soussigné du 09 décembre 2013, publié aux annexes du Moniteur Belge le 24 décembre suivant sous le numéro 13193699.

Numéro d'entreprise : 0451.737.611.

A pris les résolutions suivantes :

RÉSOLUTIONS

Modification de l'objet social

Le texte suivant est ajouté entre le troisième et le quatrième paragraphe de l'article trois des statuts :

« La société a également pour objet : l'import-export, la promotion, la dégustation et la vente de tous produits alimentaires, boissons alcoolisées ou non et de tous articles cadeaux ou promotionnels en rapport avec les produits et boissons vendus. »

Mise en concordance de l'article trois des statuts

Le texte de la résolution qui précède est ajouté à l'article trois des statuts.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE conforme à la minute en ma possession.

Déposés en même temps :

-une expédition de l'acte ;

-la coordination des statuts en double exemplaire.

Notaire Louis RAVET

Rue Thibaut, 8/10

5190 Jemeppe-sur-Sambre

Tél. 071 78 50 08

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/07/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature